

DEPARTEMENT DE L'ALLIER
ARRONDISSEMENT DE MOULINS
SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT. RIVE GAUCHE ALLIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

Séance du 15 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois de mars, les membres du Comité Syndical se sont réunis à la salle polyvalente de Noyant d'Allier à 9h00 sous la présidence de Monsieur DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Etaient présents :

<u>Bransat</u>	BONNIN Philippe	<u>Meillard</u>	SIMON Yves
<u>Ceset</u>	DIJOUX Nicole	<u>Monétay</u>	ARCHASSAL Didier FOVEAU Christine
<u>Chatel de Neuvre</u>	PELTIER Christian PACAUD Jean-Luc	<u>Noyant</u>	PETIOT Yves CHEVENON Jacky*
<u>Chatillon</u>	PETIOT Ghislaine VERHAEGHE Pierrick*	<u>Rocles</u>	GUILLOT Thierry
<u>Contigny</u>	BERTRAND Patrick	<u>Saulcet</u>	RAY François*
<u>Cressanges</u>		<u>St Sornin</u>	POPY Viviane* BECARD Muriel*
<u>Deux-Chaises</u>	LINDRON Marc-Anthony	<u>Treban</u>	ROCHE Philippe BURLAUD Jean-Luc
<u>Lafeline</u>		<u>Tronget</u>	DETERNES Alain RIBIER Sylvain
<u>Le Montet</u>	GRANSEIGNE Viviane	<u>Verneuil</u>	BENASSY Patrick DE PAULA Charles
<u>Le Theil</u>	ROUSSET Francis ROBIN Lydie		

Absents excusés : REIGNERON Antoine, CLUZEL Damien, VISINONI Stéphanie, RIBIER Julien, ALLEAUME Frédéric, TOURRET Marcelle, LACOURT Véronique, SADOT David

Absents : MAITRE Alain, BLANCHET François, LACARIN M.Françoise, ROUDIER Bernard

Assistaient à la réunion à titre consultatif :

M. DUGAT, Directeur du Syndicat
Mme CHAUMEILLE Barbara, Responsable administrative
M. CLEMENT Jérémy, Responsable Technique
M. CHABOT Mathieu, Responsable Assainissement

* Suppléant

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois de Mars, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Noyant d'Allier, sous la présidence de M. DETERNES Alain, Président du SYNDICAT MIXTE RIVE GAUCHE ALLIER

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
38	26	Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
12 février 2024

Date d'affichage
12 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

_____/_____/_____

et publication du

_____/_____/_____

DEL 20240315036

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de M. DETERNES Alain, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 15 Mars 2024.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	8 422,94
- un excédent reporté de :	27 798,86
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	19 375,92
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	19 375,92
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	19 375,92
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président
Pour extrait certifié conforme.
Fait à NOYANT D'ALLIER

Le Président DETERNES Alain

